

DEMANDE D'INSTALLATION D'UN POSTE DE TELEALARME

En raison du caractère contractuel de ce document, nous vous recommandons d'en conserver une copie.

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande d'installation d'un appareil de téléalarme, veuillez compléter cet imprimé, le signer et nous le retourner.

Y JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

▪ **LA PHOTOCOPIE DE VOTRE DERNIER AVIS D'IMPOSITION** (pour le calcul du montant de votre participation en fonction de vos revenus),

▪ **UN RIB RECENT**, comportant l'IBAN et le BIC de votre banque.

Votre dossier ne pourra être traité qu'à réception de ces documents.

Nous vous rappelons que l'installation nécessite une prise de **téléphone** ou une sortie de **box internet** normalisée ainsi qu'une **prise de courant** en bon état à proximité.

NOM : M/Mme : Prénom :

Date de naissance :

N° de téléphone fixe : Mobile :

Adresse courriel (e-mail) :

Liaison téléphonique classique (filaire): Liaison internet: par:
(boîtier avec voyants) (préciser l'opérateur)

Adresse :

Code postal : Ville :

Maison individuelle : oui non Résidence, immeuble : Etage :

N° d'appartement : Droite, centre, gauche :

Disposez-vous d'un **coffret à clé** à l'usage des intervenants à domicile? oui non

Sinon, désirez-vous que l'on mette un coffret à clé à votre disposition ? oui non

Comment avez-vous connu notre Association?

.....

La téléalarme est une installation composée de deux éléments :

- **Un petit boîtier** (le bip) que vous devrez porter **sur vous**, en collier ou en bracelet. En cas de malaise ou d'agression, vous pourrez directement prévenir le service d'urgence par une simple pression sur le bouton, à l'intérieur de votre maison ou de votre appartement.
- **Un coffret**, le transmetteur, connecté sur la ligne téléphonique ou sur un réseau sans fil, et branché sur une prise de courant, se chargera de transmettre cet appel de détresse au service d'urgence (SAMU 68).

Vivez-vous seul(e)?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Dans la négative, avec qui :		
Médecin traitant :	téléphone :	
Adresse :		
Code postal :	Ville :	
Médecin spécialiste :	téléphone :	
Adresse :		
Code postal :	Ville :	

IMPORTANT

Veillez indiquer dans le cadre ci-dessous les **personnes de confiance** à qui vous pouvez confier un double de vos clés près de chez vous. En cas d'alerte, le service d'urgence pourra faire appel à ces personnes pour venir voir ce qui se passe à votre domicile et en rendre compte au SAMU.

A défaut de voisins disponibles, en cas d'absence de ceux-ci ou si vous ne disposez d'aucun **relais de voisinage**, un ambulancier ou le Centre de Secours (SDIS) prendra en compte les instructions du SAMU.

Si l'intervention de l'ambulancier n'est pas suivie d'un transport à l'hôpital, ce **déplacement** vous sera facturé selon le tarif en vigueur. Si elle est suivie d'un transport à l'hôpital elle peut, sous certaines conditions, être remboursé par votre organisme d'assurance maladie.

Mais en aucun cas DELTA REVIE Haut Rhin ne prend en charge le coût d'un transport en véhicule sanitaire.

En l'absence de relais de voisinage, afin d'éviter l'intervention des pompiers et d'épargner aux abonnés le coût des dommages éventuels causés par cette intrusion, nous leur recommandons de faire installer, un **coffret à clé(s)** à l'entrée de leur domicile. Le coffret pourra vous être fourni par l'Association, mais les techniciens ne sont pas habilités à les installer.

DELTA REVIE Haut Rhin ne conserve aucune clef et ne répond pas elle-même aux appels de détresse. Ces missions sont confiées à des **partenaires** avec lesquels l'Association a signé des conventions.

RELAIS DE VOISINAGE

1	Nom :	Prénom :	tél. privé ou portable:
	Adresse :		
	Code postal :	Ville :	
2	Nom :	Prénom :	tél. privé ou portable
	Adresse :		
	Code postal :	Ville :	

Aux termes de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant sur simple demande. Vous disposez également d'un droit de retrait partiel ou total de certaines données non essentielles à la bonne marche du service.

En outre, l'Association s'est engagée à appliquer les dispositions du RGPD sur la protection des données sensibles. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatique sécurisé, ne sont conservées que durant la durée de l'abonnement et sont exclusivement destinées à la gestion interne de notre réseau.

Suite du questionnaire

PERSONNES A PREVENIR*

1	Nom :	Prénom :	téléphone privé:
	Adresse :		téléphone portable.:
	Code postal :	Ville :	Adresse courriel :.....
	Lien de parenté :		
2	Nom :	Prénom :	téléphone privé:
	Adresse :		téléphone portable.:
	Code postal :	Ville :	Adresse courriel :.....
	Lien de parenté :		

* : En cas d'hospitalisation, par exemple...

C'est l'Association DELTA REVIE Haut Rhin qui achète le matériel de téléalarme et le met à disposition de ses abonnés. Ces postes, partie fixe et partie mobile, restent dans tous les cas la propriété exclusive de l'Association. Conformément à la législation en vigueur sur les biens de location, l'utilisateur peut être tenu pour responsable des dommages subis par l'appareillage du fait de l'eau, du gel ou du feu ou de sa disparition par suite de vol.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR ET SIGNATURE

Je soussigné Mme/M..... déclare accepter les conditions proposées, certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur la présente et m'engage à prévenir l'association de toute modification pouvant les affecter.

Fait à : le :

Signature :

Dès réception du dossier complet, un technicien de l'Association prendra contact avec vous, ou avec une personne de votre famille, afin de convenir d'une date et d'une heure pour l'installation de la téléalarme.

PERSONNE A CONTACTER POUR L'INSTALLATION

Nom : Prénom : téléphone privé:

téléphone port.:

A SAVOIR...

L'installation de l'appareil de téléalarme est totalement gratuite, rien n'est dû pour sa mise en route, ni pour son entretien, ni pour son remplacement éventuel, sauf détérioration, usage abusif ou perte du médaillon.

Tous les frais sont inclus dans l'abonnement fixe, qui est payable trimestriellement et qui est facturé à compter du premier jour du trimestre civil qui suit la date de mise en route du poste.

En cas d'éloignement prolongé du domicile, la location reste due pendant toute la durée de l'absence.

En cas de radiation, le trimestre entamé est intégralement dû.

Dans certaines circonstances particulières, ou en cas de non-paiement répété, DELTA REVIE Haut Rhin se réserve le droit de résilier unilatéralement le contrat et de procéder au retrait immédiat de son équipement. C'est notamment le cas lorsqu'aucun dialogue ne peut plus être établi avec l'abonné, et qu'aucun de ses tiers référents ne peut être joint, à savoir dans l'ordre: le(s) relais de voisinage, la(les) personne(s) à prévenir, le médecin traitant.

RECONNAISSANCE DE PROPRIETE

Je soussigné : Mme/M.....reconnais et déclare que l'appareil de téléalarme installé à mon domicile par l'association DELTA REVIE Haut Rhin est et demeure la propriété exclusive de cette dernière.

En conséquence, cet appareil devra lui être restitué en cas de :

- non paiement de la cotisation et des redevances éventuelles,
- détérioration ou usage abusif de l'installation,
- non utilité de l'appareil en cas de placement, d'hospitalisation ou de décès.

DEGATS CAUSES PAR LES EQUIPES D'URGENCE

L'Association DELTA REVIE Haut Rhin tient à attirer l'attention sur les dégâts éventuels que pourraient causer les services d'urgence lors de leur intervention pour pénétrer au domicile d'un appelant, si ce dernier a choisi de ne confier ses clés à personne, si ses relais de voisinage ne répondent pas ou dans le cas de portes infranchissables pour d'autres raisons.

L'association DELTA REVIE Haut Rhin tient à attirer pareillement l'attention sur les retards que pourraient subir les secours pour les mêmes raisons.

L'association DELTA REVIE Haut Rhin décline toute responsabilité pour les dommages causés et/ou les préjudices subis à l'occasion de l'intervention d'un service d'urgence faisant suite à un appel par téléalarme, que cet appel soit volontaire ou non. L'Association ne prend pas en charge le coût de tels dommages.

Pour réduire au minimum ce genre de dégâts, l'Association conseille vivement à ses abonnés de confier, sous leur propre responsabilité, un double de leurs clés aux relais de voisinage.

Ceux qui disposent d'un coffret à clé extérieur sont dispensés de cette démarche, il leur suffira de nous communiquer leur code d'accès. L'Association recommande ce dispositif sécurisé aux nouveaux abonnés.

CONNEXIONS DEFAILLANTES

L'association DELTA REVIE Haut Rhin tient à prévenir les usagers reliés au réseau téléphonique par un modem (type box internet) que les téléalarmes connectées pas ce biais risquent d'être inopérantes en cas de coupure de courant ou de réseau.

L'association DELTA REVIE Haut Rhin décline toute responsabilité en cas d'interruption de service due à une défaillance de l'un de ces réseaux.

SIGNATURE

Faire précéder votre signature de la mention manuscrite : «Lu et approuvé»

Fait à : le :

Signature :

delta revie
Haut-Rhin
Téléalarmes

Association à but non lucratif - SIRET 432512713 00020
Code APE 8810 - CCM St Joseph 10278 03008 00011006445 97

Parc des Collines
40 rue Jean Monnet
B.P. 12413
68067 MULHOUSE cedex
Tél: 03 89 33 17 40
Fax: 03 89 33 17 41
contact@deltarevie68.org

Association déclarée de services à la personne sous le n° SAP 432512713

Edition juillet 2019

page 4/4